

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



29 juin 2023



Rapport d'activité 2022 : l'ANFA, mobilisée depuis 70 ans pour l'avenir des services de l'automobile

Au lendemain de la crise sanitaire, l'ANFA a pu poursuivre dans un contexte stabilisé ses nombreux engagements pour la branche des services de l'automobile : analyse des secteurs d'activité, élaboration de certifications, promotion des métiers... Cette année riche en projets, comme en témoigne le rapport d'activité 2022, aura notamment été marquée par la célébration d'un 70^{ème} anniversaire tourné vers l'avenir, et plus particulièrement vers l'horizon 2035.

70 ans d'actions pour l'unité des métiers de branche

Pour son 70^{ème} anniversaire, l'ANFA a réuni ses partenaires publics, les acteurs et organismes clés des services de l'automobile ainsi que des représentants de grands groupes, lors d'un événement tourné vers l'avenir. Inaugurée par Carole Grandjean, Ministre déléguée à l'Enseignement et la Formation professionnels, cette conférence-anniversaire s'est articulée autour des enjeux liés à la montée en puissance du véhicule électrique à l'horizon 2035. La parole a été donnée à cette occasion à différents spécialistes et acteurs de la branche, sur les questions d'anticipation de formation qu'entraînera cette mutation progressive mais incontournable. L'intégralité des échanges sont à retrouver sur notre [chaîne Youtube](#).

« Ce 70^{ème} anniversaire a rappelé l'importance du rôle de l'ANFA pour l'avenir de la branche. Il était nécessaire de répéter, à l'aube d'une évolution majeure pour les services de l'automobile, nos engagements pour les sujets d'emploi/formation, qui mobilisent l'ensemble de nos équipes et qui contribuent à la pérennité de 160 000 entreprises et 500 000 actifs » commente Bernard Guyot, Vice-Président de l'ANFA. Cet anniversaire aura également été l'occasion de produire des contenus originaux et plébiscités, comme un [partenariat vidéo](#) avec Jamy Gourmaud, ainsi qu'un quizz interactif, [Pimp my garage](#).

Une offre de certification toujours en plein développement

Le rapport d'activité 2022 permet de consulter l'actualisation des qualifications du Répertoire National des Qualifications des Services de l'Automobile (RNQSA), l'une des principales missions de l'ANFA. Sont à retenir parmi les grandes actions menées en 2022 :

- La rénovation de 10 fiches qualification et la création de 2 nouvelles fiches de qualification dans le domaine du cycle ;
- L'accompagnement de différents Ministères (Education nationale, Enseignement supérieur, Travail) par l'ANFA pour la rénovation de 6 certifications, comme le CAP *Carrossier automobile* ;
- La rénovation ou création de 21 Certificats de Qualification Professionnelle et 8 Titres à Finalité Professionnelle ;
- L'enregistrement de 21 certifications au RNCP (Répertoire National des Certifications) ;



À PROPOS DE L'ANFA

L'ANFA est chargée par la Commission paritaire nationale de la branche des Services de l'automobile de la mise en œuvre de dispositifs relevant de sa politique nationale de formation. L'ANFA anime l'Observatoire des métiers des services de l'automobile, apporte une expertise dans le cadre du développement de la GPEC de branche, intervient sur le champ de la certification, assure la promotion des métiers et développe l'apprentissage, notamment via les réseaux des CFA Pilotes.

TOUTES NOS ACTUALITES SUR NOTRE SITE

www.anfa-auto.fr/actualites

CONTACT PRESSE ANFA

Agence Apocope • Dorothée DAVID
01 45 78 87 37 • media@agenceapocope.com

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



- La transformation de 2 CQP enregistrés au RNCP en Titres à Finalité professionnelle, afin de les rendre éligible à l'apprentissage, comme le CQP *Conseiller de Vente Pièces de Rechange et Accessoires* ou le CQP *Carrossier-Peintre*.

« En perfectionnant les offres de formation selon les besoins du terrain, rapportées par les travaux de prospection de son Observatoire, l'ANFA reste la clé de voute d'un écosystème en mutation constante, animé par un dialogue social fort. Cette expertise nous permet également d'accompagner au mieux les jeunes dans notre mission de promotion des métiers de la branche, un autre engagement dans lequel nous nous investissons pleinement » souligne Stéphane Rivière, Président de l'ANFA.

[Télécharger le rapport d'activité 2022](#)



À PROPOS DE L'ANFA

L'ANFA est chargée par la Commission paritaire nationale de la branche des Services de l'automobile de la mise en œuvre de dispositifs relevant de sa politique nationale de formation. L'ANFA anime l'Observatoire des métiers des services de l'automobile, apporte une expertise dans le cadre du développement de la GPEC de branche, intervient sur le champ de la certification, assure la promotion des métiers et développe l'apprentissage, notamment via les réseaux des CFA Pilotes.

TOUTES NOS ACTUALITES SUR NOTRE SITE

www.anfa-auto.fr/actualites

CONTACT PRESSE ANFA

Agence Apocope • Dorothee DAVID
01 45 78 87 37 • media@agenceapocope.com